

Compte-rendu du Conseil municipal de Cournols du 5 juillet 2022.

Présents : Philippe TARTIÈRE, Dominique CHATRAS, Sylvain BARRAT, Frédéric BOIVIN, Catherine LADEVIE, Bruno MAUGUE, Bruno SAMSON.

Excusé : Marine TARTIÈRE (pouvoir à Bruno SAMSON) ; Nicolas COMBY ; Élia CALE, Amaury ROUGET.

Secrétaire de séance : Père Bruno SAMSON.

➤ **Début à 20 h.**

Les points suivants ont été abordés selon l'ordre du jour.

1. – Approbation du procès-verbal du 14 juin 2022.

Approuvé à l'unanimité.

2. – Délégations données au Maire – Information du conseil municipal.

Eglise : suite aux pannes récurrentes du boîtier de commande des cloches, l'entreprise Bodet est intervenue pour la pose d'une centrale OPUS 4, montant de la centrale et de la main-d'œuvre 2.444,40 € T.T.C.

Dégâts liés aux orages : Le chemin situé sous le puy de Fan ayant été dégradé de façon très importante, une intervention était impérative, et c'est l'entreprise Mabrut qui est intervenue très rapidement. Trois jours de travaux, plus de 400 mètres linéaires de fossé et de chemin ont été nettoyés et repris.

3. – Organisation de la journée du 21 septembre au Sénat.

Un devis est présenté pour un trajet en bus aller/retour, pour un coût de 3.050 € TTC.

4. – D.I.A droits de préemption parcelles F785 & ZI 39.

Une déclaration d'intention d'aliéner est proposée pour les parcelles F 785 et ZI 39, pour une superficie de 2 066 m² appartenant à M. LATRU Serge à Chabanne.

Le Conseil municipal après avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, de renoncer au droit de préemption.

5. – Compte rendus des commissions.

SIVOS (Sylvain Barrat) : L'école de la Monne a été choisie par le projet Scolae (20 écoles du Département choisies) pour une étude thermique complète, en lien avec l'Adhume. Des travaux seront nécessaires suite à cette étude afin de respecter le décret tertiaire 2030.

6. Questions diverses.

Rendez-vous le vendredi 9 septembre à 18h30 pour l'inauguration des travaux 2022.

Avec l'association du conservatoire de la vie rurale, une journée de tri sera mise en place dans le local technique de la commune.

La sortie d'eau située devant le hangar de Pascal Comby n'est pas une fuite, la Lyonnaise des Eaux n'en ayant pas détecté après ½ journée de recherche.

Prochain Conseil : le 6 septembre à 20h.

➤ **La séance est levée à**